

2025/018

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-011

Date de la convocation : 12/02/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt février deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVEY, M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir à M. Bruno DAUPHY.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

OBJET : SERVICES A LA PERSONNE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES ETRES EN EVEIL

Vu la délibération n° DC2022/57 du Conseil Communautaire du 02/06/2022 confiant délégation au Bureau Communautaire l'examen et l'attribution de subvention, non encadrée par un dispositif spécifique ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Services à la personne du 29/01/2025 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité, par 13 VOIX POUR et 1 personne ne prend pas part au vote (M. Désiré NANJI) :

- D'attribuer une subvention d'un montant de 420 euros à l'association « Des êtres en éveil » pour l'acquisition de matériel pour la création de nouvelles activités, zumba et yoga, sur le secteur de Buzancy. La subvention sera versée dès notification de la présente délibération.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT



Le Président,

Benoît SINGLIT



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

11 MARS 2025

11 MARS 2025